

# POLICANT.info

MAGAZINE TRIMESTRIEL DE LA POLICE CANTONALE VAUDOISE



## LA BRIGADE DES STUPS FÊTE SES 50 ANS



# THE NEW iX1

**Emil Frey SA**  
**Morges**  
1110 Morges  
bmw-efsa-morges.ch

## **GOLD SERVICE**

**+** NÉGOCE DE MÉTAUX PRÉCIEUX • 1895

# **ACHAT - VENTE** **OR, ARGENT**

EXPERTISE

CONSEIL

NÉGOCE

INVESTISSEMENT

PLACEMENT

STOCKAGE

TRADING



**GOLD-SERVICE.COM**

RUE DU PETIT-CHÊNE 27 • 1003 LAUSANNE

GRAND-RUE 61 • 1110 MORGES

# SOMMAIRE

N°128 MARS 2023

04	<b>Edito</b> L'édito de la commandante Sylvie Bula
05	<b>Objectifs 2023</b> Objectifs détaillés de la Police cantonale vaudoise
06-07-08-09	<b>Anniversaire</b> La brigade des stups fête ses 50 ans
10-11	<b>DARD</b> Reconnaitances européennes pour le DARD et la brigade canine
12-13-15	<b>Cellule incendie</b> La cellule incendie mène les enquêtes
16-17	<b>Prévention criminelle</b> Campagne nationale contre les cyberescroqueries : rétrospective
18-19	<b>Un jour avec...</b> Le poste mobile
21	<b>Brigade du Lac</b> La brigade du lac a accueilli l'assemblée générale de la CMAS swiss diving
22-23	<b>Ecole des sciences criminelles</b> L'impact de la pandémie sur les conditions de vie des travailleuses du sexe
25	<b>Noël des enfants</b> Les enfants ont participé au concept « je reçois, je donne ».
26-27	<b>Exercice montagne</b> Exercice « Faux-monnayeur » pour les intervenants en montagne
28-29	<b>Les unités de circulation</b> La brigade enquêteurs sous la loupe
30-31	<b>Collaboratrices et collaborateurs</b> Arrivées et départs à la retraite

## IMPRESSUM

**DONNÉES DE DIFFUSION** Paraît 4 fois par an • Tirage 4'700 exemplaires • Tirage contrôlé par la REMP. **ÉDITEUR** Police cantonale vaudoise. Direction communication et relations avec les citoyens. Centre Blécherette • 1014 Lausanne

**COMITÉ ÉDITORIAL** Jean-Christophe Sauterel: rédacteur en chef • Florence Maillard: rédactrice en chef adjointe • Alexandre Bisenz: responsable d'édition. **RÉDACTEURS** Alexandre Bisenz • Charlotte Braconnier • Clara Campana • Valérie Ducommun-dit-Verron • Florence Maillard • Coralie Rochat • Sgt Yves Moser. **PHOTOS** Police cantonale vaudoise • Pixabay.

**MISE EN PAGE** Next Communication SA. **RELECTURE** Police cantonale vaudoise. **IMPRESSION** Imprimerie Baudat, La Vallée de Joux. 100% **compostable et biodégradable**. Polcant info est envoyé dans un emballage écologique d'origine végétale fait de féculé de pommes de terre. **ABONNEMENT** Revue distribuée gratuitement à tous les membres de la Police cantonale, aux polices vaudoises, aux polices de Suisse, aux autorités civiles et judiciaires cantonales et fédérales, aux partenaires privés et à nos annonceurs. **PUBLICITÉ** Next Communication SA - 021 654 05 70.

**CONTACT** communication.police@vd.ch - 021 644 81 90 - www.police.vd.ch © Police cantonale vaudoise. Toute reproduction autorisée avec l'accord de l'éditeur.



# RÉFLÉCHIR

## LA POLICE DE DEMAIN

Alors qu'un hiver heureusement clément touche à sa fin, éloignant pour l'heure le spectre d'une nouvelle crise, il m'est important de prendre un instant pour nous arrêter sur la mission qui nous est confiée et le travail accompli, tout en regardant l'année à venir avec espoir et responsabilité.



Ces dernières années, une succession de crises a nécessité un engagement constant de la part des collaboratrices et des collaborateurs de la Police cantonale. J'ai constaté avec fierté qu'il n'a jamais faibli et ce, malgré la pandémie, un nombre toujours croissant de missions particulières, et le risque de pénurie d'énergie qui ne nous ont offert que peu de répit. Je veux profiter de ces quelques lignes pour les en remercier toutes et tous chaleureusement.

Dans ce prolongement, il s'agit maintenant de donner le cap pour 2023, car cette année ne sera pas exempte de défis. Nous devons ancrer notre action dans un socle de respect et de compréhension envers la vie de chacun et tendre à une exemplarité non seulement sur le plan professionnel, mais aussi personnel. Pour servir au mieux la population du canton, les collaborations à l'interne et avec nos partenaires doivent encore être encouragées et renforcées.

Ce faisant, nous pourrions poursuivre la construction de la police de demain, une police au fait de son temps et résolument tournée vers l'avenir. Je pense bien sûr aux grands projets qui ne manqueront pas d'impacter en profondeur notre quotidien : le programme Odyssee et son nouveau système d'information central favorisant l'efficacité et l'harmonisation des pratiques,

Ecavenir et sa nouvelle centrale d'urgence instituant des synergies inédites entre les services « feux bleus », Evopol et ses projets d'évolution de la police coordonnée mettant le bien commun au centre de son action. Les policières et les policiers sont notamment chargés de protéger la communauté avec intégrité et courage. Ils sont confrontés chaque jour à des situations complexes, voire tragiques, qui les obligent à prendre des décisions difficiles tout en respectant leur serment envers la justice et la sécurité.

Nous savons que les mois à venir s'annoncent déjà bien remplis : je pense notamment aux événements liés à la commémoration du centième anniversaire du Traité de Lausanne en juillet, qui a fixé les frontières de l'État turc moderne et réglementé les droits et les statuts des minorités ethniques et religieuses dans le pays, sans oublier les manifestations récurrentes ou spontanées inhérentes aux différentes causes défendues et la riche saison des festivals estivaux. Les nombreux engagements liés au sport, plus particulièrement aux matchs de football et, dans une moindre mesure, de hockey, requerront cette année encore la mise en place de dispositifs voués à prévenir les actes de violence ou de vandalisme. Tous ces engagements s'ajoutent aux missions de police assurées au quotidien dans les vastes domaines que compte notre métier.

Je tiens à conclure en saluant le professionnalisme et le dévouement des collaboratrices et collaborateurs de la Police cantonale, qui prennent des risques pour garantir la sécurité et le bien-être de toutes et tous. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que chacun puisse profiter pleinement de tout ce que notre belle région a à offrir.

Sylvie Bula

# OBJECTIFS 2023

Le Comité de direction de la Police cantonale a établi les objectifs de la Police cantonale vaudoise pour l'année.

Avec l'adoption du Programme de législature et du Plan d'action coordonnée pour la période 2022-2027, le Comité de direction de la Police cantonale a entrepris un travail sur les objectifs du service. Sous l'impulsion de la commandante, les objectifs 2023 du service sont une construction commune dans laquelle les trois chefs de corps se sont impliqués. Il s'agit donc désormais de parler des «objectifs de la Police

cantonale» qui doivent engager le commandement, ainsi que l'ensemble des cadres et des collaborateurs.

Leur définition prend en compte les mesures prévues par le Programme de législature et le Plan d'action coordonnée, ainsi que l'analyse globale de l'environnement dans lequel évolue la PCV, et a fait l'objet d'un dialogue au sein du Codir.

## LES OBJECTIFS 2023

### POLICE CANTONALE VAUDOISE



-  Adopter une vision et une direction communes à la Police cantonale par le renforcement de la gouvernance et la construction de valeurs et de stratégies cohérentes.
-  Créer les conditions-cadre pour déployer la gestion prévisionnelle des effectifs et des compétences.
-  Déployer la structure de la Centrale vaudoise police (CVP) et garantir l'intégration à ECAvenir.
-  Planifier de manière durable les moyens, l'équipement et la formation des policiers en lien avec l'évolution de leur environnement.
-  Ouvrir en collaboration avec le Ministère public une réflexion sur les priorités en matière de politique criminelle basée sur l'analyse des phénomènes.
-  Faire un état des lieux de la prise en charge des mineurs, victimes comme auteurs d'infractions, en vue de s'organiser et d'agir plus efficacement et de mieux coordonner nos actions avec les partenaires à terme.

POLICE CANTONALE VAUDOISE

# 50<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE DE LA BRIGADE DES STUPÉFIANTS : « STUP UN JOUR, STUP TOUJOURS ! »

En 2021, la brigade des stupéfiants (Bstup) soufflait ses 50 bougies. Contexte sanitaire oblige, les festivités ont été reportées. Retour sur un demi-siècle d'activités avec le commissaire Jean-Marc Fivaz (JMF), chef de la Bstup, l'inspecteur principal Christophe Joerg (CJ), son remplaçant, et Christian Hochsteattler (CH), ancien chef de la section d'enquêtes chapeautant la brigade et patron de cette dernière de 1999 à 2004.

## Il était une fois, une loi...

**CH:** La Loi sur les stupéfiants date de 1951. Avant cela, il n'y avait pas de problèmes de santé ou de sécurité publique en lien avec la drogue qui avait donné lieu à des mesures. Dans le sillage de la loi, la Police cantonale vaudoise a mis sur pied un petit groupe de spécialistes en 1971, créant ainsi la Bstup.

**JMF:** Selon le PV de la première réunion romande des spécialistes stupéfiants qui s'est déroulée en 1971, seul le canton de Genève avait fondé une brigade dédiée une année plus tôt. Les autres cantons romands n'avaient pas d'entité constituée.

## Esprits chasseurs et passionnés

**JMF:** Avoir un esprit de chasseur est un atout indéniable lorsqu'on rejoint la brigade des stupéfiants. En effet, nous avons la chance d'initier la plupart de nos opérations de manière proactive, dans le cadre des investigations policières, en choisissant nos objectifs ou les phénomènes sur lesquels nous allons investiguer. C'est une entité qui a la réputation de bouger. A ce titre, elle attire passablement de jeunes inspectrices et inspecteurs. Il est vrai que l'éventail des missions et des outils utilisés au sein de notre brigade fournit de très bonnes bases pour la suite d'une carrière policière. Notre préoccupation actuelle est plutôt de conserver dans nos équipes des collaboratrices et collaborateurs avec une certaine expérience, capables d'encadrer et de transmettre les connaissances métiers aux plus jeunes. Les trafiquants de drogue(s) ne pratiquent bien évidemment pas les horaires de bureau et nos missions demandent beaucoup d'engagement, de disponibilité et de ténacité.

**CH:** D'ailleurs quand on parle de rejoindre la brigade, l'expression consacrée n'est pas « aller aux stup » mais « entrer en stup », comme dans les ordres.

**JMF:** En discutant avec plusieurs de mes prédécesseurs, le constat reste le même. Nous avons tous eu la chance de pouvoir compter sur des collaboratrices et collaborateurs et des cadres motivés et animés d'une même passion. Elles et ils sont véritablement le cœur de la brigade et nous leur sommes très reconnaissants de leur travail.

**CH:** La Bstup est une brigade qui laisse une forte empreinte, on a l'habitude de dire «stup un jour, stup toujours!»

**JMF:** D'ailleurs lors de l'organisation des 50 ans de la Bstup, même les jeunes collègues étaient attachés





*Les membres des différentes directions de brigade (chef et remplaçant) depuis 1985 ont assisté à la cérémonie d'anniversaire, avec, de gauche à droite, l'actuel chef de brigade Jean-Marc Fivaz, puis Paolo Iannetta, Jean-Yves Lavanchy (derrière), Pierre Duc, Jean-Luc Agassis, Jean-François Lauener, Christian Hochstaettler, Adriano Di Lallo, Didier Vautherin, Bernard Soldini, Christophe Joerg, Sébastien Eienberger et Luc Chanson.*

à marquer le coup et tenaient à associer les anciens membres, actifs ou retraités.

## Deux divisions

**JMF :** En matière de trafic de stupéfiants, nous œuvrons principalement sur deux axes. D'une part, la division enquêtes et réseaux (DER) lutte contre les réseaux criminels actifs dans l'importation et de distribution de drogues, notamment au travers de collaborations au niveau national, voire international. Il s'agit majoritairement d'enquêtes de longue haleine caractérisées par l'utilisation des moyens spéciaux et l'analyse de nombreuses données afin d'identifier les différentes strates du trafic et remonter à la tête des réseaux. D'autre part, la division flagrant délit (DFD) s'attaque au deal de rue, en mettant la pression sur le trafic visible et les appartements clandestins utilisés comme base arrière par les dealers. L'un des objectifs est de limiter l'apparition de points de fixation de vente.

**CH :** Toutes les facettes du travail de police sont réunies en une brigade. On y trouve tant l'activité dite «de terrain», avec les observations, les interpellations en rue et les interventions dans les appartements que la gestion d'enquêtes complexes, au long cours, nécessitant l'utilisation de moyens spéciaux, de l'endurance et de la pugnacité.

**JMF :** Dans notre domaine d'activité, seul, on ne fait pas grand-chose. La circulation du renseignement et la coo-

pération avec les partenaires sécuritaires, communaux, cantonaux, confédérés ou étrangers sont primordiales. On peut ainsi souligner les liens forts et la belle collaboration qui existent avec nos homologues lausannois et ceux des autres cantons romands et du Tessin.

## Evolution des effectifs

**JMF :** Si à sa création, la brigade était formée de 4 personnes, nous sommes maintenant 23 collaboratrices et collaborateurs, y compris notre secrétariat. A noter une évolution dans nos effectifs qui colle parfaitement à la société actuelle: la division enquêtes réseaux est composée aujourd'hui majoritairement de femmes.

## Un environnement technologique complexe

**JMF :** En 50 ans, il y a évidemment eu de grandes évolutions au niveau technique et technologique. Il est vrai que les messageries cryptées, le darknet et les cryptomonnaies complexifient notre travail.

**CJ :** On est aussi fortement impacté par le volume de données colossal à gérer et à exploiter, tant durant les phases de veilles techniques que lors des interpellations ou du suivi judiciaire qui en découlent. Les Nokia 3310 que l'on saisissait à l'époque ont laissé la place à des smartphones qui sont aujourd'hui assimilables à des ordinateurs portables miniatures... et les prévenus en possèdent souvent plus d'un!



*L'opération KOROSO menée en 2014 relative au démantèlement d'un réseau nigérian a notamment permis la saisie de 1.6 kg de cocaïne et d'une importante somme d'argent.*

**JMF:** Une quinzaine d'années en arrière, la majorité de nos investigations se basaient principalement sur les écoutes téléphoniques. Les trafiquants parlaient quasiment «en clair». Il suffisait de brancher les bons numéros de téléphone pour récolter assez d'informations et mettre fin à leur activité. De nos jours, la complexité et l'opacité des nouveaux outils de communication font que très peu d'informations sont obtenues via les écoutes téléphoniques classiques, nous obligeant à revenir aux fondamentaux ou à nous investir dans d'autres moyens d'enquête.

#### **Le retour des personnes de confiance**

**CH:** Cette évolution des messageries cryptées nous a conduits à recourir à nouveau davantage aux personnes de confiance, à opérer un retour à l'humain en somme. Ces gens qui nous renseignent sont dans la périphérie directe des trafiquants. Ce sont des relations qui demandent du temps et de l'engagement, car les personnes de confiance sont susceptibles de nous appeler à n'importe quelle heure du jour ou de la nuit. Suivant le renseignement obtenu, il faut être capable de réagir vite. Les liens que l'on entretient avec ces gens sont d'une complexité unique, sans parler de la confidentialité qu'on se doit de garantir en tout temps afin d'assurer leur sécurité. On peut dire que l'on confesse la personne mais que l'on ne l'absout pas.

#### **Produits stupéfiants d'hier et d'aujourd'hui**

**JMF:** Du point de vue des drogues que l'on trouve actuellement sur le marché vaudois, on fait toujours face à certaines substances qui existaient déjà lors de la création de la brigade, comme la cocaïne, l'héroïne et les produits cannabiques. On observe des fluctuations qui dépendent parfois de la situation géopolitique. Certains stupéfiants tiennent le haut du pavé pendant un certain temps, puis ça change. Il y a aussi l'apparition de nouvelles drogues ou de nouveaux phénomènes tels que la métamphétamine, la kétamine, les cannabinoïdes de synthèse ou le crack.

**CH:** Je peux citer par exemple deux évolutions majeures. D'une part au niveau du cannabis qui, à la suite d'une sélection des variétés, n'a plus rien à voir avec celui de l'époque. Son taux de THC est à l'heure actuelle bien supérieur au cannabis des années 1970. Quant à l'héroïne et la cocaïne, leurs prix ont fortement chuté. A mes débuts dans le métier, le gramme d'héroïne était à CHF 500.- et celui de cocaïne à CHF 300.-. Aujourd'hui, le gramme se vend respectivement à CHF 20.- et moins de CHF 100.-. Si les prix ont drastiquement baissé, la qualité reste stable, voire a tendance à augmenter.

**JMF:** Les trafiquants font preuve d'imagination et adaptent constamment l'offre à la demande. Et l'offre, justement, n'a jamais été aussi abondante sur la planète. La mondialisation et les profits colossaux générés concourent au fait que les substances circulent beaucoup plus.

## Profil des dealers et enjeux sociétaux

**CJ:** A l'époque, les dealers de produits cannabiques étaient des personnes expérimentées, de vieux «manitous». Maintenant ce trafic est majoritairement en main de jeunes adultes, voire de mineurs. Il draine une telle quantité d'argent que l'on constate une augmentation de la violence associée. Le cannabis est certes une drogue dite «douce», mais sur le plan sécuritaire, son commerce est plus inquiétant que celui des autres produits. Les derniers cas d'homicide dans le canton de Vaud en lien avec du trafic de drogue impliquaient des produits cannabiques. On commence à faire face à de nouvelles problématiques semblables à ce que l'on peut observer dans les banlieues françaises. D'ailleurs, des liens étroits existent entre ces milieux criminels.

Le deal d'héroïne et de cocaïne est principalement en main d'ethnies étrangères qui viennent ici pour gagner de l'argent qui est renvoyé au pays. Elles usent peu de violence et je n'ai jamais rencontré un vendeur de boulettes armé. Cela contraste avec les très jeunes dealers de cannabis chez qui on retrouve fréquemment des armes et dont l'argent reste en Suisse, suscitant un fort intérêt.

**CH:** Il faut avoir conscience que le canton de Vaud n'est pas à l'abri de criminels d'envergure. Timothy Leary, trafiquant de drogues psychédéliques à l'échelle mondiale et surnommé le pape du LSD, avait par exemple été arrêté à Villars-sur-Ollon en juillet 1971. Le canton a depuis été le théâtre de l'arrestation d'autres grands trafiquants ainsi que de belles saisies de drogue ou de fonds issus du trafic.

## Importance des quatre piliers

**JMF:** Dans les années 80-90, l'apparition puis la fermeture des scènes ouvertes de la drogue, comme le Letten à Berne ou la Platzspitz à Zurich, ont profondément marqué les esprits dans une Suisse qui se voulait «propre en ordre». Sous l'impulsion de la conseillère fédérale Ruth Dreifuss qui était alors cheffe du Département fédéral de l'intérieur, le constat indiquait que la répression ne pouvait à elle seule résoudre la situation et que les acteurs qui gravitaient autour de cette problématique ne collaboraient quasiment pas. C'est ce qui a conduit à la naissance de la politique des quatre piliers, qui inclut la prévention, la thérapie, la réduction des risques et la répression. Ces mesures sont toujours au cœur de la politique actuelle en matière de lutte contre les stupéfiants. A l'inverse d'autres cantons alémaniques, Vaud, à l'époque, n'a pas vraiment été précurseur dans ce domaine. Toutefois, au cours des dernières années, des liens de plus en plus forts se sont créés avec les milieux sociaux-sanitaire et académique. Ainsi, depuis 2021, notre canton s'est doté d'une plateforme «drogue, santé et sécurité publique» qui favorise les échanges entre les différents partenaires issus du milieu académique, médical, judiciaire, policier et social afin de proposer des réponses concrètes aux défis actuels.

Un autre exemple de collaboration: le projet «Structure et produits du marché des stupéfiants» (MARS-TUP) mené entre 2017 et 2020 par Addiction suisse,

l'Ecole des sciences criminelles et Unisanté, et auquel notre brigade a participé. Il en est ressorti une étude très précieuse qui traite de tout l'éventail des drogues consommées actuellement dans notre canton. Si on veut lutter contre un phénomène, il est indispensable de comprendre ses structures et son fonctionnement. Pour cette raison, un nouvel opus intitulé Monitor-Stup est en cours de réalisation.

@ Coralie Rochat



# RECONNAISSANCES EUROPÉENNES POUR LE DARD ET LA BRIGADE CANINE

En 2022, le DARD a reçu plusieurs signes de reconnaissance de la part de ses homologues européens. Par deux fois, ses membres ont été sollicités pour présenter leur savoir-faire dans des situations précises. La première démonstration s'est déroulée à Dublin dans le cadre d'un groupe de travail, la seconde à Paris à la demande du GIGN.

A deux reprises en 2022, les membres du DARD sont allés à la rencontre de leurs homologues européens pour partager leurs techniques d'intervention lors de situations particulières. La première démonstration s'est déroulée à Dublin, dans le contexte du réseau ATLAS (Association des groupes d'intervention de 38 pays de l'Union européenne). L'objectif de ce groupe est d'améliorer la coopération entre les unités de police et de renforcer leurs compétences par le biais d'échanges. Le chef du DARD explique: «En 2018, nous avons rejoint le groupe ATLAS. Nous avons alors intégré le groupe de travail dédié aux transports publics. Lors d'une réunion, nous avons échangé sur nos approches en cas d'intervention dans un bus à deux étages. Cela m'a donné l'idée de proposer que le DARD effectue une démonstration de sa façon de faire lorsqu'il s'agit d'intervenir dans un train. Dans ce domaine, notre méthode est assez aboutie et j'ai pensé qu'il valait la peine de la présenter». Ainsi, en 2022, plusieurs membres du DARD se sont rendus à Dublin pour proposer aux autres polices d'expérimenter elles-mêmes cette procédure. «Certains

aspects tactiques de notre démonstration ont soulevé un réel intérêt. De plus, notre façon de faire intéresse également en Suisse. Des éléments de la police bâloise nous ont déjà demandé de leur présenter le concept, nous en sommes ravis, bien évidemment», conclut le chef d'unité.

La deuxième démonstration s'est effectuée à Paris sur demande du GIGN (Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale). Impliqué dans ce projet, le remplaçant du chef du DARD explique: «Plusieurs membres de la brigade cynophile du GIGN avaient participé à la semaine internationale des Cluds que la brigade canine organise tous les ans. Lors de cette semaine, nous leur avons présenté un concept de pistage tactique adapté d'une méthode américaine par la brigade canine.» En résumé, lorsque la brigade canine effectue le pistage d'un individu armé, des membres du DARD spécialement formés viennent renforcer le dispositif. Le concept a intéressé les membres du GIGN qui ont demandé qu'une démonstration soit faite à Paris, en présence de

*Lors de la dernière réunion du réseau Atlas en 2022 à Dublin (l'association des groupes d'intervention de 38 pays de l'Union européenne), le DARD a proposé d'entraîner sa procédure lorsqu'il s'agit d'intervenir dans un train.*





La deuxième démonstration s'est effectuée à Paris sur demande du GIGN. Il s'agissait du pistage d'un individu armé, effectué par des conducteurs de chiens de la K9, accompagnés par des éléments du DARD spécialement formés.

leurs cadres. Les conducteurs de chien qui ont adapté le concept se sont donc rendus dans la capitale, accompagnés par quatre membres du DARD. Le remplaçant chef de l'unité reprend: «J'ai présenté les détails du concept, puis nous sommes passés à la pratique. Pour ce faire, les responsables français avaient organisé un pistage test, une véritable mise en situation que, dans un premier temps, nous avons nous-même réalisée avec succès. Par la suite, les membres du GIGN se sont exercés avec notre brigade canine. Nous nous tenions à proximité pour guider et les conseiller durant leur progression.» Le concept a visiblement convaincu les responsables français puisqu'il a été décidé de compléter les effectifs du GIGN avec des spécialistes canins, afin d'adapter ce concept sur le territoire français.

«Ces différentes demandes, ces manifestations d'intérêt pour le DARD et la brigade canine font toujours plaisir. Ils sont pour nous, gendarmes vaudois, un signe de reconnaissance, surtout venant d'unités européennes bien plus connues que nous. Cela nous encourage à continuer nos efforts et nous améliorer en permanence», conclut le chef d'unité.

@ Alexandre Bisenz



Les membres du GIGN ont pu s'exercer avec la brigade canine de la Police cantonale vaudoise.

# LA CELLULE INCENDIE MÈNE LES ENQUÊTES

Environ 600 cas d'incendie, ainsi que quelques explosions et intoxications au monoxyde de carbone, sont recensés en moyenne par année dans le canton de Vaud. Le décès d'êtres humains et les préjudices moraux et financiers peuvent avoir un impact important sur les personnes concernées et interpellent fréquemment le public et les médias. Les recherches de causes et des responsabilités nécessitent parfois un important et rigoureux travail d'investigation. Présentation de la cellule incendie de la Police de sûreté.

La cellule incendie (à ne pas confondre avec la division incendie de la brigade de police scientifique, voir le Polcant info N° 125, juin 2022) a été réorganisée il y a bientôt 4 ans et dépend maintenant de la direction des régions judiciaires. Elle est notamment en charge des enquêtes incendies, des explosions atmosphériques (les explosifs étant pris en charge par la police

*Les deux inspecteurs de la cellule incendie, Olivier (à gauche) et Nicola, se rendent sur les lieux afin de recueillir les premiers éléments de l'enquête, en parallèle aux relevés scientifiques effectués par leurs collègues de la division incendie.*



fédérale) et des intoxications au monoxyde de carbone. De la prévention à la répression, en passant par des enquêtes, la cellule incendie remplit de nombreuses missions. Elle se compose de deux membres: Nicola, qui y travaille depuis bientôt quatre ans, et Olivier, arrivé en septembre 2021. «C'est sûr que nous sommes bien occupés, on ne manque pas de travail!», sourit Nicola. Le binôme de la cellule incendie mène les enquêtes les plus complexes, dont certaines de longue durée ou sérielles, impliquant parfois des blessés graves ou des décès. En se basant sur les conclusions de leurs collègues de la division incendie de la BPS, chargés du constat technique, la cellule incendie enquête dans le but d'établir les responsabilités et l'identification des prévenus. Il s'agit de rassembler les indices, d'effectuer les auditions nécessaires, de déterminer les éventuels mobiles, tout en collaborant étroitement avec les magistrats et les différents partenaires. «Notre bureau se situe au centre de la Blécherette, à proximité immédiate de nos collègues de la BPS», précise Nicola.

## Un travail en réseau

La cellule incendie collabore étroitement avec les intervenants de la Gendarmerie qui traitent de manière autonome la majorité des sinistres. Seuls les cas les plus graves ou particulièrement complexes sont pris en charge directement par la cellule incendie ou les inspecteurs des régions judiciaires de la Police de sûreté. Il arrive parfois qu'une enquête soit menée par une autre entité de la Police de sûreté, par exemple si l'incendie est lié à un homicide ou une attaque de fourgon. Olivier explique: «S'il faut mener l'enquête en collaboration avec un autre service ou passer la main, on le fait.»

Certaines recherches nécessitent l'intervention de la brigade canine et son chien spécialiste en matière d'incendie «Arson» pour la détection de produits accélérants, ce qui peut éventuellement réorienter les investigations.

D'autres partenaires externes sont en relation régulière avec la cellule incendie, comme l'Etablissement cantonal d'assurance (ECA), l'Ecole des sciences criminelles



*Samedi 26 novembre 2022, un incendie s'est déclaré dans le bâtiment d'une halle industrielle de Bex qui abritait une discothèque. Cet événement a entraîné l'ouverture d'une enquête.*

(ESC), l'Institut du génie thermique (IGT) et les pompiers.

Nicola nous explique: «La division incendie dépend de la brigade de police scientifique (BPS). Cette entité gère l'aspect technique et scientifique de l'enquête, en cherchant l'origine et les causes des incendies. Toutefois, la recherche du foyer initial, puis de la source d'allumage, représente parfois un défi difficile, voire impossible à relever, face à la disparition de précieux indices ou leur dissimulation sous d'importants gravats. Il arrive ainsi que la preuve matérielle fasse défaut, respectivement que le constat technique ne permette pas d'établir une cause formelle. Pour ces cas, la cellule incendie tente malgré tout, au travers de diverses investigations, de déterminer si le sinistre résulte d'un accident, d'une défectuosité technique, de négligence, d'un acte intentionnel voire de causes naturelles, comme la foudre. On va chercher le "pourquoi" et le "qui", essayer de trouver des réponses, établir les responsabilités et identifier les auteurs.» Nicola rajoute: «Malgré tout ce qui est mis en œuvre, il arrive parfois que dans certaines enquêtes, on ne sache pas exactement ce qu'il s'est passé et s'il y a des responsabilités, même en investiguant toutes les pistes. Il faut l'accepter.»

### **Une journée à la cellule incendie, ça ressemble à quoi?**

En tant que référant pour les enquêtes en matière d'incendie au sein de la Police cantonale, le binôme de la cellule incendie appuie et conseille les gendarmes et autres inspecteurs chargés d'enquêter dans ce domaine. «Nous sommes le point de contact. Nous

orientons notamment les collègues et effectuons divers contrôles des rapports qui transitent systématiquement par nous (hormis le territoire lausannois). Nous avons la vue d'ensemble», précise Olivier. Les tâches sont nombreuses et variées. Quotidiennement, il est procédé à un monitoring de l'ensemble des sinistres avec une analyse de chaque cas. Il en découle parfois la nécessité de solliciter des investigations complémentaires.

La cellule incendie initie aussi ses propres enquêtes suite au recueil de certaines informations ou à l'émergence de cas sériels d'incendies. Pour ces derniers cas, les investigations menées s'apparentent à celles d'enquêtes traditionnelles visant à l'identification d'un auteur. La collaboration avec des policiers dans le terrain, tout comme la connaissance locale, peut favoriser la quête d'informations et le taux d'élucidation d'affaires.

La cellule incendie se déplace également sur les lieux des sinistres, pour accompagner la division incendie de la BPS, voire pour mener ses propres investigations. «Dans le cadre de certaines de nos enquêtes, il est primordial d'avoir vu les lieux du sinistre avant de poursuivre nos investigations et de procéder à certaines auditions», relève Nicola. «La diversité et la complexité des affaires traitées nécessitent une grande curiosité de notre part», ajoute Oliver.

**>>> suite page 15**

Toujours s'arrêter pour  
utiliser son téléphone.

Ruf Lanz 8.6.13.02 - 09.03.22 © BPA



**bfu**  
**bpa**  
**upi**

La distraction augmente  
le risque d'accident.



*De gauche à droite, le commissaire Pierre-André (chef des régions judiciaires), Nicola et Olivier sont les membres de la cellule incendie de la Police cantonale vaudoise.*

## Formation continue

La cellule, en collaboration avec les membres de la division incendie, donne également une quinzaine de formations par année, aussi bien à l'Académie de Savatan qu'aux différentes entités de la Police cantonale, ainsi qu'aux chefs d'intervention des sapeurs-pompiers. Ces derniers sont sensibilisés à la préservation des traces sur les lieux de sinistres.

@ Alexandre Bisenz

## Cellule incendie et division incendie

Si, dans le cadre de sa mission, la cellule incendie mène les enquêtes en centralisant les éléments qui lui sont fournis par ses différents partenaires - que ce soit pour ses propres investigations ou pour les transmettre à un procureur - la seconde unité en charge de ce type d'enquête est la division incendie.

Ses sept collaborateurs, appuyés par sept autres inspecteurs, sont rattachés à la brigade de police scientifique (BPS) et sont en charge de l'aspect technique des enquêtes. Leur mission consiste à mener les investigations techniques sur les lieux des incendies, à en déterminer les causes et à identifier un éventuel auteur. Les éléments techniques relevés sont ensuite transmis à la gendarmerie ou, justement, à la cellule incendie.

**Redécouvrez l'article: La division incendie dans le feu de l'action, Polcant info N°125.**

# CAMPAGNE NATIONALE CONTRE LES CYBERESCRO- QUERIES: RÉTROSPECTIVE

En 2019, les corps de police cantonaux, régionaux et municipaux de Suisse ainsi que la Prévention suisse de la criminalité (PSC) ont lancé une campagne nationale de prévention de la criminalité pour sensibiliser la population aux risques sur internet, notamment en matière d'escroqueries.

Cette campagne s'est achevée avec la diffusion le 14 décembre 2022 d'un clip vidéo consacré aux faux magasins en ligne.

La Conférence latine des commandants des polices cantonales (CLCPC), le Polizeikonkordat der Nordwestschweiz (PKNW), le Zentralschweizer Polizeikonkordat (ZPK), le Ostschweizer Polizeikonkordat (Ostpol), le Tessin, Zurich et la PSC ont débuté en 2019 la campagne nationale contre les cyberescroqueries «Et vous? Vous auriez dit oui?». Les clips vidéo, diffusés sur les réseaux sociaux de différents corps de police suisses et relayés par d'autres médias, comme la presse, la radio et la télévision, relatent chacun l'histoire de victimes de cyberescroqueries. Ces histoires se terminent avec des conseils sur les bons comportements à adopter afin d'éviter les conséquences souvent dramatiques de ce type de criminalité.

## Des réalisations cinématographiques vaudoises

La tâche de création des clips vidéo de cette campagne a été confiée à la Police cantonale vaudoise. Ainsi, la Division prévention de la criminalité, avec l'appui de la brigade analyse traces technologiques de la Police cantonale vaudoise, élabore des propositions de scénario dont elle confie ensuite la finalisation et la réalisation à l'entreprise Meylan Productions située à la Vallée de Joux. Ces clips vidéo, de même que les supports visuels y relatifs, sont disponibles non seulement en français mais aussi en allemand et en italien, ceci en vue de pouvoir être diffusés et relayés dans toutes les régions de notre pays.

## Un décalage entre vie réelle et internet

Chacun des clips vidéo met en évidence la dichotomie entre les actes commis dans la vie réelle et sur internet. En effet, bien des internautes adoptent des comportements en ligne qu'ils n'envisageraient jamais dans la vie réelle, comme se fier à des inconnus, transmettre des mots de passe ou des documents officiels, divulguer des photos ou des informations intimes ou encore verser des acomptes sans être sûr·e·s de la crédibilité du bénéficiaire. Cette dichotomie constitue le fil rouge de ces clips

vidéo afin de rappeler que la Toile ne constitue pas un monde à part. C'est pourquoi le comportement en ligne ne doit pas différer de celui dans la vraie vie. Prudence et bon sens restent de mise, aussi sur internet.

## Douze thématiques différentes

Dans un premier temps, il était prévu que cette campagne soit diffusée au cours de la seule année 2019 avec des clips vidéo sur les escroqueries aux petites annonces, les escroqueries sentimentales et les passeurs d'argent. Face au succès rencontré par celle-ci, il a donc été décidé de la prolonger de deux ans avec des courts-métrages consacrés à la sextorsion, aux arnaques au faux support technique, au grooming en ligne, au sexting ou échange de nudes, aux arnaques aux faux logements ainsi qu'aux fraudes à l'investissement. En raison de sa réussite dans la durée, elle s'est encore poursuivie une année supplémentaire avec des clips vidéo sur les fraudes à l'avance de frais de livraison, la haine en ligne et les faux magasins en ligne.

## Une campagne nécessaire

Cette campagne revêt une importance d'autant plus grande que la cybercriminalité a augmenté de manière continue au cours des dernières années. Pour 2021, les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS) montrent que la police a enregistré 30 351 infractions avec une composante dite numérique. Leur total se répartit entre trois domaines: la «cybercriminalité économique» (87,9 %), les «cyberdélits sexuels» (8,5 %) et les «cyberatteintes à la réputation et pratiques déloyales» (3,6 %). Tout ce qui a trait aux «cyberescroqueries», un sous-domaine de la «cybercriminalité économique», représente la catégorie la plus exposée, avec un total de 20 691 infractions. A titre de comparaison, 31 186 cambriolages ont été dénombrés la même année.

@ Valérie Ducommun-dit-Verron



Et vous ?  
Vous auriez  
dit oui ?



Sur internet  
**aussi**  
soyez vigilant !

VOTRE POLICE

### Quatre conseils à retenir

Les escroqueries en ligne peuvent entraîner chez leurs victimes de lourdes pertes financières mais aussi des dommages considérables sur un plan psychologique. C'est pourquoi il est très important de décrire leurs modes opératoires mais aussi de prodiguer des recommandations pour se prémunir de celles-ci.

Mais si vous ne deviez retenir que quatre conseils de cette campagne, voici ceux qui sont valables pour tous les cas de figure qui y sont présentés: 1. Ne vous fiez jamais à une personne que vous ne connaissez que par internet. 2. Ne transmettez jamais de mots de passe et de documents officiels. 3. Ne divulguez jamais de photos ou d'informations intimes. 4. Ne versez jamais d'acompte sans être sûr-e de la fiabilité de votre interlocuteur.

# UN JOUR AVEC LE POSTE DE GENDARMERIE MOBILE

La Gendarmerie dispose de deux postes mobiles qui, tous les jours, s'arrêtent dans les localités qui en font la demande. L'une des équipes nous a accueillis, le temps d'une journée, afin de nous montrer ses activités de proximité. Les gendarmes des postes mobiles prodiguent des conseils, enregistrent des plaintes ou délivrent des documents administratifs. Contact avec les citoyens et visibilité par le biais de patrouilles pédestres ou cyclistes sont les missions quotidiennes.

08h30

## Installation du poste mobile à Denges

Le bus se déploie rapidement pour se transformer en un stand de prévention. Les deux gendarmes sont à disposition pour répondre aux habitants, les rassurer et les conseiller. Les questions sont variées (thèmes judiciaire, circulation ou civil).



09h00

## Prévention active

Lors de la patrouille pédestre, les gendarmes constatent que les clés d'une voiture stationnée dans la cour d'une propriété ont été oubliées sur le contact. Ils sonnent donc chez le détenteur afin de le sensibiliser au risque de vol occasionné par cette pratique, cela s'appelle de la prévention active.



10h30

## Règles de circulation routière

Durant cette matinée, un passant est venu se renseigner sur les lois en vigueur concernant la circulation routière car l'un de ses petits-enfants s'apprête à faire son permis. Après avoir obtenu les renseignements qu'il désirait, il repartira avec plusieurs prospectus.



13h30

### Visites aux administrations communales

Chaque fois que le poste mobile arrive dans une localité, les gendarmes se rendent à l'administration communale afin d'être informés des potentielles missions désirées par les autorités. Durant notre journée, nous avons rendu visite aux administrations de Denges (photo) et d'Echandens.



14h00

### Patrouille

Les gendarmes effectuent deux heures de patrouille dans chaque localité visitée. Ces présences ont pour but d'accroître la visibilité des services de police. Elles donnent également l'occasion aux habitants de venir au contact des gendarmes pour leur faire part de leurs inquiétudes par exemple

15h00

### Contre-visite

Pendant leur passage à Echandens, les gendarmes se rendent chez une habitante qui a été victime d'un cambriolage. Cette action se nomme une «contre-visite», son but est de rassurer les victimes et de les conseiller à tête reposée. Une attention très appréciée par la population.

@ Clara Campana



# PLACE À LA MO- BILITÉ



Piétons, poussettes, personnes à mobilité réduite:  
INOVIL vous fait de la place et porte vos courses.

INOVIL réunit les parkings Riponne,  
Rôtillon et Valentin.

Design: Hymn

# INOVIL

La place libère l'esprit

## CAVE DE LA CRAUSAZ

**Livraison gratuite à domicile**

### HORAIRES D'OUVERTURE

**Lundi à vendredi:**  
7h à 12h - 13h à 18h

**Samedi:**  
8h à 12h - 14h à 17h

## OFFRE EXCEPTIONNELLE

### Féchy / 1 carton de dégustation

5 x 70 cl Cave de la Crausaz Féchy / Féchy AOC La Côte	Fr. 43.50
5 x 70 cl Rouge Cave de la Crausaz / Les Bourrons, Assemblage	Fr. 43.50
5 x 70 cl Rosé La Crausaline / Rosé de Pinot Noir	Fr. 45.00
15 bouteilles livrées à votre domicile (livraison offerte)	<b>Fr. 132.00</b>

Je commande 1 carton de dégustation livré à mon domicile pour la somme de **Fr. 132.00** (uniquement en Suisse)

Nom/ Prénom: \_\_\_\_\_

Rue: \_\_\_\_\_

NP/Lieu: \_\_\_\_\_

Tél. \_\_\_\_\_

Signature: \_\_\_\_\_

Email: \_\_\_\_\_

FAO



CAVE DE LA CRAUSAZ BETTEMS FRÈRES SA  
Ch. de la Crausaz 3 | 1173 Féchy | 021 808 53 54  
[www.cavedelacrausaz.ch](http://www.cavedelacrausaz.ch) | [www.fechy.com](http://www.fechy.com)

# LA BRIGADE DU LAC A ACCUEILLI L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA CMAS SWISS DIVING

Membre de la CMAS swiss diving, la brigade du lac a accueilli l'assemblée générale de ses membres au centre de la Blécherette le 14 janvier dernier. Les 126 personnes qui ont fait le déplacement ont eu l'occasion de suivre les deux conférences proposées par les plongeurs de la Gendarmerie.

La CMAS (Confédération mondiale des activités subaquatiques) est une association sportive internationale qui regroupe les fédérations d'activités subaquatiques à travers le monde. «Pour la brigade du lac, l'assemblée générale était une belle opportunité, explique le cpl Emmanuel Lechaire.

Cette réunion a attiré 126 participants, des instructeurs de plongée pour la plupart, cela nous a donné l'occasion de leur présenter nos activités et d'expliquer notre fonctionnement. J'ai également saisi cette opportunité pour les informer des aspects juridiques des accidents de plongée, en souhaitant bien évidemment qu'ils n'y soient jamais confrontés. J'ai également détaillé la manière dont nous menons une enquête et décrit notre collaboration avec le CURML ainsi que les autres partenaires sécuritaires.

Je voulais également leur faire prendre conscience de leurs responsabilités en cas d'accident, mais aussi les informer des responsabilités de leurs élèves. Visiblement, cet aspect les a intéressés, en effet, la séance de questions qui a suivi a duré 40 minutes!»

En fin de journée, les participants ont pu découvrir le matériel de la brigade exposé dans le hall de la salle de l'œuf. Il y avait la torpille sous-marine utilisée pour scanner le fond du lac, en cas de recherches de personnes disparues par exemple, le robot téléguidé pour filmer des scènes en profondeur et le mini-robot pour effectuer des prises de vues proches de la surface. Ils ont également découvert les masques de plongée, un recycleur ainsi que le matériel photo utilisé sous l'eau par les gendarmes.

«La brigade du lac est un interlocuteur important pour les acteurs œuvrant sur le lac Léman ou sur le lac de Neuchâtel. Nous interagissons avec les sociétés de sauvetage, les compagnies de navigation, les autorités judiciaires, les communes et bien évidemment les usagers.

De plus, en tant que plongeurs, nous entretenons des liens avec les clubs et les écoles de plongée, et ce, même à titre individuel. Ainsi, cette assemblée nous a donné une belle occasion de renforcer nos liens avec nos partenaires», conclut Emmanuel Lechaire.

@ Alexandre Bisenz

*126 participants, des instructeurs de plongée pour la plupart, ont assisté à l'assemblée générale de la CMAS au Centre de la Blécherette.*



*Les participants ont pu découvrir, entre autres, la torpille sous-marine ou le robot téléguidé utilisés par les plongeurs de la gendarmerie.*



# L'IMPACT DE LA PANDÉMIE SUR LES CONDITIONS DE VIE DES TRAVAILLEUSES DU SEXE

En Suisse, la situation des travailleuses\* du sexe est certes meilleure que dans d'autres pays, mais il existe encore de nombreuses difficultés auxquelles elles doivent faire face, qui ont été exacerbées en cette période de pandémie.

Lorena Molnar (chercheuse affiliée à l'Ecole des sciences criminelles de l'Université de Lausanne) et la Dre Jenny Ros (chercheuse affiliée à la Haute école spécialisée de Suisse occidentale) ont effectué plusieurs recherches en lien avec ces problématiques associées au travail du sexe. Elles ont notamment entretenu une étroite collaboration avec l'association Fleur de Pavé. Voici un avant-goût de leurs travaux.

## Des participantes difficiles à atteindre et vulnérables

En Suisse, rappelons-le, la prostitution est légale et réglementée au niveau cantonal, pour autant que les personnes s'y adonnant aient déclaré cette occupation et possèdent un permis de séjour le cas échéant. Or le milieu du travail du sexe n'est pas facilement accessible pour effectuer un travail de recherche. Cela s'explique premièrement par la configuration particulière du travail du sexe, qui a lieu dans des endroits privés, fermés, ou de vie nocturne. Ensuite, cela s'explique également par les réticences des travailleuses du sexe à participer à une recherche, qui peuvent, entre autres, être liées au stigmata ressenti quant à leur profession, ou au manque de confiance vis-à-vis des chercheurs. Ainsi, les travailleuses du sexe n'ont pu être que peu étudiées, surtout en ce qui concerne leurs pratiques en temps de pandémie en Suisse. Les travaux de Lorena Molnar et Dre Jenny Ros viennent donc combler cette lacune. Pour réussir à atteindre leur population d'intérêt, elles ont approché dans un premier temps les intervenantes sociales de l'association Fleur de Pavé afin de les accompagner ensuite dans leurs missions quotidiennes auprès des travailleuses du sexe.

Cette population, dure à atteindre, est également particulièrement vulnérable. Elle subit en effet des victimisa-

tions répétées, en lien avec ce travail, et qui ne sont en général pas rapportées à la police. Ce refus de les dénoncer s'explique par plusieurs facteurs: la peur d'être arrêtée et expulsée (dans le cas des personnes sans titre de séjour), les difficultés posées par la barrière de la langue, la crainte que l'entourage ne prenne connaissance de cette situation professionnelle, la perception que la police ne pourrait pas les aider, ou encore de mauvaises expériences passées avec la police. Parmi ces infractions figurent les agressions physiques et sexuelles, mais surtout les vols et les fraudes (lorsque le client ne paye pas sa prestation, ou ne se présente pas au rendez-vous, malgré les frais de déplacement engagés par la travailleuse contactée).

## Des difficultés exacerbées par la pandémie

Les difficultés auxquelles les travailleuses étaient déjà exposées avant la pandémie sont devenues de plus en plus importantes avec la venue de celle-ci. En effet, à cause des contraintes économiques et légales auxquelles elles devaient déjà faire face, les travailleuses du sexe se sont trouvées dans l'obligation de prendre des risques supplémentaires lorsque la crise sanitaire s'est déclarée. Certaines ont dû continuer à proposer leurs services en face à face malgré les interdictions en vigueur à cette période, et ont ainsi pris le risque d'être infectées. Certaines ont dû accepter de nouveaux clients, et ainsi «accepter» d'endurer potentiellement plus de violences (physiques et sexuelles) et d'abus (insistance pour se voir en face à face, pour avoir des rapports non protégés, pour baisser les prix des prestations, etc.). Mais malgré ces efforts, certains besoins essentiels ne pouvaient pas toujours être pourvus (nourriture, santé, loyer). Cette situation a également engendré chez la plupart d'entre elles une grande détresse psychologique.

\* L'emploi du féminin «travailleuse» dans cet article, qui se veut inclusif, n'occulte évidemment pas l'existence des personnes s'identifiant au genre masculin et s'adonnant au travail du sexe. Toutefois, pour des raisons de lisibilité, ce terme, qui comprend que la grande majorité de ces personnes s'identifient au genre féminin, sera préféré à sa formule inclusive «travailleur·euse·s».

Photo: Souvick Ghosh via Pixabay.



Le parapluie rouge, symbole de la lutte pour la régulation du travail du sexe.

L'inconfort financier, mais aussi l'attente (de recevoir des réponses de la part des services sociaux), étaient particulièrement difficiles à supporter. De plus, la stigmatisation associée à leur travail était plus forte et beaucoup ont ressenti un fort isolement, de la solitude, certaines allant jusqu'à déclarer des symptômes dépressifs.

### **La légalisation du travail du sexe, à elle seule, n'est pas suffisante**

La principale conclusion à laquelle sont parvenues Lorena Molnar et Dre Jenny Ros est le fait que la légalisation du travail du sexe seule n'est pas suffisante pour garantir des conditions de travail acceptables pour ces personnes. En effet, bien que leur travail soit légalisé, certaines d'entre elles se trouvent tout de même en situation de précarité, malgré les aides proposées par l'état. Tout d'abord, des difficultés techniques peuvent se poser. En effet, pour beaucoup il est compliqué de pouvoir simplement effectuer une demande d'aides financières: manque de matériel informatique ou mauvaise compréhension de son fonctionnement, difficultés linguistiques, manque de connaissances du système suisse, etc. Mais le statut d'étrangère de certaines d'entre elles rend également l'accès à ces soutiens financiers très compliqué, voire impossible. Enfin, leurs recherches ont également permis de voir que certaines stratégies mises en place, tout à fait instinctivement, par quelques travailleuses du sexe afin d'éviter les victimisations répétées, pouvaient s'apparenter à des stratégies de prévention situationnelle. Cela met donc en lumière le besoin de travailler davantage sur ce pan de la prévention, afin de diminuer les risques de victimisations.

@ Charlotte Braconnier

## **Les travailleuses du sexe et la police**

Une autre observation, plus optimiste, qui ressort des recherches de Lorena Molnar et Dre Jenny Ros concerne la relation entre les travailleuses du sexe et les membres du corps policier. Effectivement, elles ont pu remarquer que la légalisation de la prostitution contribue à améliorer les relations avec les forces de l'ordre. Leurs expériences respectives avec les travailleuses du sexe ont permis de constater que la majorité entretenait de très bons rapports avec les policiers, et surtout la brigade des mœurs et la cellule d'investigation dans le milieu de la prostitution (CI-PRO) en qui elles ont confiance.

Il existe donc une bonne collaboration entre les travailleuses et la police, qui se préoccupe de leur sort. Cependant, la police se voit revêtue d'une «double casquette», car elle doit d'un côté s'en tenir à son devoir de protection vis-à-vis des travailleuses du sexe, et de l'autre côté s'assurer de la bonne application de la Loi sur l'exercice de la prostitution et la Loi sur les étrangers... Un rôle qui n'est pas simple à jouer.



LE SEUL SUV  
AVEC L'ÂME D'UN ROADSTER



LE MAZDA CX-5  
PENSEZ ROCHAT, ACHETEZ SYMPA,  
ROULEZ MAZDA !

6 ANS | GARANTIE  
MAZDA

[mazda.ch/garantie\\_6\\_ans](https://mazda.ch/garantie_6_ans)

**Rochat & Fils Automobiles S.A.**

Chemin de la Colice 1 · 1023 Crissier

Tel. +41 21 636 26 36 · [garage-rochat.mazda.ch](https://garage-rochat.mazda.ch)

# NOËL DES ENFANTS

A l'occasion du Noël des enfants, la Police cantonale a proposé aux enfants de participer au concept « je reçois, je donne » en collaboration avec l'Association lausannoise Solidarité jouets.

Lors du Noël des enfants 2022, chaque enfant était invité à apporter un jouet pour un enfant qui n'a pas la chance d'avoir un cadeau sous le sapin. Pour ce faire, un stand de récolte était proposé sur place. Solidarité Jouets est un programme d'Emploi Lausanne, unité du service du travail qui propose des mesures d'insertion socioprofessionnelle pour les personnes à l'assurance chômage, au revenu d'insertion ou à l'assurance invalidité. Solidarité Jouets permet de distribuer gratuitement des jouets aux enfants issus de familles défavorisées, aux services d'utilité publique et aux associations à but non lucratif tout en participant à la réinsertion professionnelle des personnes accueillies.



# EXERCICE « FAUX-MONNAYEUR » POUR LES INTERVENANTS EN MONTAGNE

Dans le cadre de la formation continue d'intervenant judiciaire montagne (IJM), un exercice élaboré par le Sgt Yves Moser s'est déroulé le 27 octobre 2022 à la Roche de la Baume au-dessus d'Yvonand en collaboration avec la BPS.

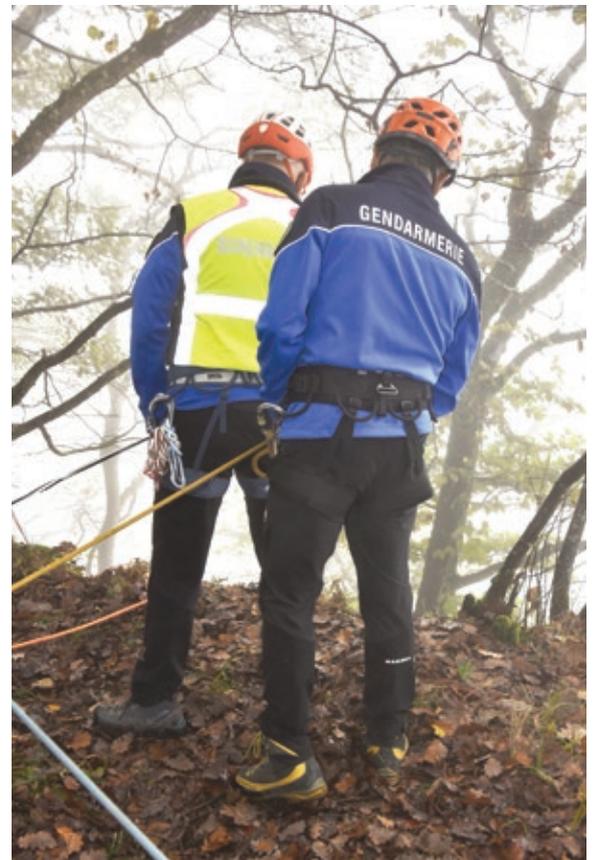
Cette formation visait notamment à amener les moins aguerris à gérer une intervention en terrain difficile. Elle s'est déroulée avec l'appui des instructeurs du peloton montagne et de la brigade de police scientifique (BPS). La conduite des engagements police (CEP) ainsi que les connaissances métiers ont été évaluées lors de cette formation. Certains critères supplémentaires ont aussi été pris en compte, tels que la pose d'ancrages improvisés, la sécurité de la zone de travail en terrain escarpé, l'utilisation de cordages pour le travail en hauteur, la mise en place d'une main courante et la prise en charge d'un intervenant externe. Cet exercice visait également à renforcer la collaboration avec la BPS et à mettre en évidence les besoins des spécialistes dans le cadre d'engagements coordonnés. Le rendez-vous était fixé au centre de gendarmerie mobile, à Yverdon-les-Bains où les participants, mis à part les instructeurs montagne intégrés à la direction d'exercice, ont eu la surprise de découvrir qu'ils devraient gérer une intervention.

L'énoncé de base était le suivant : « L'IJM de permanence avait reçu une demande d'appui suite à la probable chute accidentelle d'une personne à la Roche de la Baume, à Yvonand. Le 26.10.2022, en fin d'après-midi, un groupe de jeunes de la région s'est rendu à la table de pique-nique, sise en contrebas de la zone de stationnement. Durant la soirée, ils ont passablement consommé d'alcool. A un moment donné, M. Jean Darne a quitté la table pour, semble-t-il, aller se soulager. Un de ses amis s'est inquiété, ne le voyant pas revenir, ceci après une vingtaine de minutes et en a informé les autres participants. Dès lors, ils ont entrepris des recherches dans les environs, mais au vu de l'obscurité et n'ayant que les lampes de leur smartphone comme moyen d'éclairage, ils ont cessé les recherches, d'autant plus que la table se trouve à côté d'une falaise d'une septantaine de mètres. D'un commun accord, ils ont décidé de faire appel à la police.

Après avoir fait appel au 117, une patrouille UGM s'est rendue sur place. Après quelques investigations, ils ont découvert une veste accrochée à un arbre, au droit de la crête sommitale de la barre rocheuse, qui, selon les participants, appartiendrait à Jean. Au vu de la dangerosité des lieux, ils ont renseigné le chef de section, lequel a informé l'IJM de permanence pour une inter-

vention au matin. Les collègues présents sur place ont enregistré les coordonnées de divers points. »

Forts de ces informations, l'app Kelly et la cple Julie, appuyés par le sgt Nicolas, ont effectué une appréciation de situation sur la base des informations reçues, puis se sont déplacés sur le site de l'événement. Après avoir pris contact avec le sgtm Michel et le sgt Sébastien, instructeurs et faisant office de primo-intervenants, ils ont sécurisé les lieux au moyen d'une ligne de vie. Ainsi, sous les directives de l'app Kelly, la cple Julie et le sgt Nicolas ont installé deux rappels dans la falaise de molasse et ont entamé la descente, afin de recueillir les indices et procéder à la recherche de la victime. Un épais brouillard ne per-



L'exercice s'est déroulé sous la supervision du sgtm Michel et du sgt Sébastien, instructeurs et faisant office de primo-intervenants.

mettait pas de visualiser le pied de la falaise depuis la crête sommitale. Durant la descente, ils ont remarqué une grotte creusée par la main de l'homme, à même la barre rocheuse. Le corps a été découvert peu après, dans la forêt, à une quinzaine de mètres du pied de la barre rocheuse. Au vu des circonstances, ils ont décidé de faire appel à la BPS.

Bien qu'un accès par le bas était possible, celui-ci avait été verrouillé par la direction d'exercice, ce qui a nécessité d'acheminer sur la « scène de crime » l'insp David, de la BPS, par le même itinéraire. Heureusement que ce dernier n'était pas sujet au vertige, pratiquant durant ses loisirs des sports de montagne. Harnaché avec du matériel mis à disposition par le peloton montagne, l'inspecteur a entamé sa descente, de manière autonome, supervisé par la sgte Brigitte. Il a procédé aux investigations et prises de vue photographiques lors de sa progression, laquelle n'était pas facilitée par le matériel technique à transporter. Au terme des investigations, la direction de l'exercice a fait procéder à l'évacuation du corps par un hypothétique hélicoptère. C'est par voie terrestre, dans un terrain très escarpé, que les intervenants ont contourné la falaise par le sud, afin de regagner la crête sommitale. Dès lors une corde servant de main courante a été installée par le sgt Sébastien et l'app Kelly, pour permettre l'ascension d'une zone extrêmement abrupte, de manière sécurisée. Au terme de l'exercice, une évaluation objective a été faite aux intervenants, par rapport aux buts fixés. L'inspecteur de la BPS a également fait part de son appréciation, notamment en ce qui concerne la pertinence d'amener la BPS à intervenir dans ce type d'environnement, ainsi qu'en ce qui concerne son équipement personnel.

@ Sgt Yves Moser



Un épais brouillard s'était invité le jour de l'exercice. Harnaché avec le matériel mis à disposition par le peloton montagne, l'inspecteur David de la BPS participant à l'exercice a entamé sa descente de manière autonome, supervisé par la sgte Brigitte Panchaud.



Les participants ont d'abord installé deux rappels avant d'entamer la descente, afin de recueillir les indices et procéder à la recherche de la victime.



Les participants à cet exercice de gauche à droite: l'app Kelly, le sgtm Michel, la cple Julie, la sgte Brigitte, le sgt Nicolas, le sgt Yves Moser et le sgt Sébastien. Manque le photographe, l'insp David, de la BPS.

#### Et les faux-monnayeurs dans tout ça ?

La Roche de la Baume (près de Rovray) est une falaise située au-dessus du village qui offre un point de vue exceptionnel sur le lac et le Jura. Au début du XIV<sup>e</sup> siècle, un faux-monnayeur cachait ses petites occupations de frappe de faux deniers dans la grotte de la Roche de la Baume (voir le site internet de la commune d'Yvonand).

# UNITÉ DE CIRCULATION : LA BRIGADE ENQUÊTEURS SOUS LA LOUPE

Au sein de l'unité circulation, les enquêtrices et enquêteurs sont engagés en cas d'accident grave ou mortel et leurs connaissances pointues des lois sont précieuses bien au-delà de la police.

Les membres de la brigade enquêteurs forment, avec leurs collègues de la brigade photographes, l'unité circulation. Les gendarmes des deux brigades accomplissent indifféremment les tâches générales de l'unité. Elles et ils effectuent notamment des contrôles en lien avec la mobilité douce, les véhicules modifiés et les chauffeuses et chauffeurs professionnels.

Mais quand survient un accident grave ou mortel sur les routes vaudoises, enquêtrices ou enquêteurs et photographes œuvrent en binôme, chacun s'attelant à ses propres missions. Sur les lieux, tandis que la personne en charge des photos se consacre au constat technique, l'enquêtrice ou l'enquêteur recueille l'environnement de l'accident et procède aux premières investigations. Il lui incombe notamment d'examiner les traces, de constater les dégâts sur les véhicules, de récolter les images de vidéosurveillance et de rassembler les témoignages. Le binôme se concerta ensuite pour déterminer les causes de l'accident avant de soumettre le cas à un procureur. La sergente-majore

Maude Rod, responsable de la brigade enquêteurs, explique: « Sur la base des renseignements transmis par téléphone, le magistrat définit les mesures à mettre en place. Il peut s'agir notamment d'effectuer un scan 3D, de réaliser un constat technique, de procéder à un séquestre ou de diffuser un appel à témoin. »

La relation avec les familles fait partie du quotidien des gendarmes de manière générale, mais il s'inscrit dans une durée plus longue à la brigade enquêteurs, le rapport étant généralement finalisé dans les mois suivant l'accident. « L'enquêteur est le contact des proches des victimes au sein de la police. Ce lien permet aux familles, en cas d'accidents mortels, de progresser dans le travail de deuil », précise l'adjudant Frédéric Egli, remplaçant chef de l'unité de circulation.

## Sensibilisés au travail de photographe.

Il y a quelques années, les gendarmes de l'unité circulation œuvraient en qualité de photographes avant

*Les gendarmes de la brigade enquêteurs mènent les auditions en binôme et souvent en présence d'avocats.*





de rejoindre la brigade enquêteurs, un parcours alors considéré comme une suite logique. Ce n'est toutefois plus nécessairement le cas actuellement, l'unité souhaitant éviter de se priver des profils au bénéfice de compétences d'investigation qui auraient moins d'attrait pour l'utilisation des technologies. Ainsi, les collaboratrices et collaborateurs intégrant la brigade enquêteurs suivent une formation de sensibilisation au travail de photographe. Ces connaissances des différentes options techniques existantes sont utiles dans le cadre des discussions avec les magistrats.

Au cours de la procédure, les auditions sont principalement menées par un binôme d'enquêteurs et se déroulent en présence d'avocats: «Les techniques pour diriger les auditions ont beaucoup évolué, nous n'abordons plus frontalement les personnes, mais installons un climat propice aux investigations et aux recoupements des éléments de preuves», relève l'adjudant Frédéric Egli.

Enfin, les enquêtrices et enquêteurs ont également une fonction de répondant pour des questions spécifiques à la circulation. Parmi les collaboratrices et collaborateurs, certains ont par exemple des connaissances approfondies de l'ordonnance concernant les exigences techniques requises pour les véhicules routiers (OETV), de celles sur les chauffeurs (OTR 1 et OTR 2) ou de l'Accord européen relatif au transport international des marchandises dangereuses par route (ADR). Leur maîtrise de ces sujets est une précieuse ressource tant à l'interne qu'à l'externe de la police.

@ Coralie Rochat

## Quand les réseaux sociaux nourrissent les enquêtes de circulation

Des enquêtes sont régulièrement menées par la brigade sur la base de dénonciations. C'est le cas par exemple lorsqu'un automobiliste rapporte à la police avoir été victime de comportements inadaptés de la part d'usagers ou usagers sur l'autoroute. Il arrive aussi que des fichiers multimédias parviennent aux enquêtrices et enquêteurs à l'occasion de l'extraction d'un téléphone portable ordonnée par un magistrat dans le cadre d'une enquête d'une brigade tierce. La vidéo d'un automobiliste commettant un excès de vitesse est un exemple parmi d'autres des découvertes donnant lieu à une enquête de circulation de la brigade.

Si un post montrant une infraction d'un automobiliste est publié sur les réseaux sociaux, la brigade enquêteurs entre également en jeu. «Les enquêtes entreprises à la suite de publications sur des plateformes comme Facebook, Instagram ou TikTok sont en augmentation. Quand du contenu témoignant d'un comportement routier inadéquat vient à notre connaissance, il est analysé. Si les images sont recevables pénalement, un magistrat est informé et une enquête est diligentée par nos services», conclut la sergente-majore Maude Rod.

*La brigade enquêteurs intervient sur les accidents graves ou mortels qui surviennent sur les routes vaudoises.*

**Pour en savoir plus autour de l'unité circulation, redécouvrez nos articles:**

**Polcant info N° 126:** Une unité, deux brigades et de multiples facettes

**Polcant info N° 127:** Photographes, mais pas que!



# # EQUAL GAME

UEFA RESPECT

